



# Free.Fair.Future. Ecole

Développement d'un programme national de prévention du tabagisme et de la nicotine

**Canton de Genève : recherche d'un Cycle d'orientation pilote prêt à mettre en place une démarche structurelle (entre mars et juin 2026)**

## De quoi s'agit-il ?

Un programme national de prévention du tabagisme au sein d'établissements scolaires du secondaire 1 est en cours d'élaboration. Quatre cantons, dont Genève, participent à sa phase pilote (2025-2026), durant laquelle des activités à bas seuil, prêtes à l'emploi et conçues pour une durée maximale de 45 minutes, seront testées par le personnel enseignant.

Les évaluations d'impact de la prévention dans le milieu scolaire mettent en évidence l'importance des mesures structurelles. Celles-ci visent à réduire l'attractivité et l'accessibilité du tabac et de la nicotine, à en interdire toute consommation et promotion dans et autour de l'établissement, et à garantir un environnement scolaire sans fumée. Il s'agit là de dénormaliser le tabagisme et la consommation de produits nicotiniques pour protéger non seulement les élèves, mais tous les acteurs de l'école.

Ainsi, en sus des activités-test prévues parallèlement dans quelques classes pilotes, nous cherchons un cycle d'orientation pour planifier, à l'échelle de l'établissement, une démarche structurelle qui favorise un quotidien libre de tabac et de nicotine.

Une contribution financière de CHF 900.- sera attribuée à l'école pour la remercier de son implication.

## Implication de l'établissement entre mars et juin 2026

Ce projet structurel peut être décliné de 2 manières différentes :

- Le choix d'un projet d'établissement
- La mise en œuvre d'au moins 2 activités à bas seuil dans au minimum la moitié du cycle d'orientation.

L'objectif est de faire de la prévention du tabac et de produits nicotiniques un projet d'établissement, identifiable par l'ensemble des membres de l'établissement ainsi que par les élèves. Un guide avec des idées pratiques de mesures structurelles et de démarches participatives sera mis à disposition fin février 2026 pour vous accompagner dans le processus.

En fonction de l'option choisie, la mise en place se déroulera, selon le calendrier suivant :

	<i><b>Choix entre les 2 options ci-dessous</b></i>	
<b>Calendrier</b>	<b>Option 1 :</b>  Une démarche structurelle - à développer au sein de l'établissement par un groupe de travail	<b>Option 2 :</b>  Deux activités bas seuil et un quizz général – à réaliser en classe (minimum dans la moitié des classes)
Début mars à fin mai 2026 (3 mois)	1. Constitution d'un groupe de travail (environ 3 à 5 réunions)  2. État des lieux et feuille de route (de manière participative)  3. Planification d'une démarche structurelle au sein de l'établissement pour 2026-2027	1. Constitution d'un groupe de travail (environ 2 à 3 réunions)  2. Diffusion de la démarche par la direction auprès du personnel de l'école  3. Réalisation en classe des activités à bas seuil par le personnel enseignant et participation des élèves au quizz
Juin 2026	Concept opérationnel à fournir pour fin mai, au plus tard le 1 <sup>er</sup> juin 2026. Il s'agit de planifier de manière stratégique les mesures que l'école s'engage à mettre en œuvre durant l'année scolaire 2026-2027.  Retour d'expérience (questionnaires, interviews qualitatifs avec la direction et/ou la personne responsable du groupe de travail)	Retour d'expérience (questionnaires, interviews qualitatifs avec 1 membre de la direction et/ou du groupe de travail, et 2 personnes du corps enseignant ayant réalisé les activités).
<b>Fin de la phase pilote</b>		
Année scolaire 2026-2027	Mise en place du projet de démarche structurelle	Possibilité de poursuivre la démarche
Juin 2027	Retour d'expérience	

***Nota Bene :*** Il est possible de mettre en œuvre à la fois des leçons de prévention contre la consommation de nicotine dans les classes et une mesure structurelle au sein de l'établissement. Dans ce cas, l'école reçoit au maximum 2'400.- CHF. Les informations relatives aux tests dans les classes se trouvent sur le site [freefairfuture.ch](http://freefairfuture.ch) (Flyer Classe Canton Genève).

## Planning et inscription

Jusqu'au 15 février 2026 : Informations et inscriptions en tant qu'école pilote du canton de Genève : [ocej-ssej.fff@etat.ge.ch](mailto:ocej-ssej.fff@etat.ge.ch)

Dès mars 2026 : Accès à la plateforme [freefairfuture.ch](http://freefairfuture.ch) avec un guide inspirant pour des idées de mesures structurelles au niveau de l'école.

1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2026 : Réalisation d'une des deux options et transmission des informations relatives :

- Option 1 : Une démarche structurelle - à construire au sein de l'établissement par un groupe de travail
- Option 2 : Une démarche d'établissement avec diffusion large de deux activités bas seuil et un quizz général rempli par les élèves – à réaliser en classe (au minimum pour la moitié des classes)

Jusqu'au 15 juin 2026 : Retour d'expériences  
Envoi des bons de remerciements.

## Qui porte ce projet ?

<b>Institution responsable</b>	Le Fonds de prévention du tabagisme (c/o Office fédéral de la santé publique)
<b>Mise en œuvre</b>	Établissements scolaires / SSEJ (DIP) avec la collaboration du CIPRET Genève
<b>Gestion du projet</b>	Fondation suisse pour la santé RADIX
<b>Contenu</b>	Prestataires nationaux et cantonaux en collaboration avec RADIX, cantons et services spécialisés